

**ACADEMIE
DE TOULOUSE**

COLLEGE CARNOT
Chemin de la Réthourie
32000 AUCH

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 5-12-2022

Présidence de M. SOULAYRES Guillaume

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 7

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° Acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
Rubrique fonctionnement administratif					
1 Approbation du PV du CA du 10.11.2022	unanimité				
Conventions AFCC Occitanie « éducation affective et sexuelle niveau 3ème	Unanimité				
Convention mise à disposition de l'exposition : tous migrants	unanimité				
Voyage vélo : projet	Unanimité				
Don FSE :	unanimité				
Rubrique Vie de l'établissement - Finances					
2-1 Budget 2023	unanimité				
2-2 Fonds sociaux	unanimité				

2-3 Autorisation de vendre : Ferraille Carte cantine Livres non rendus ou perdus Clés perdues	unanimité				
Questions des représentants de parents d'élèves et des enseignants					

Signatures

Le Président



Le Secrétaire



PRÉSENCE AU CONSEIL Séance du 13/12/2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom -Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Anne ROGE Guillaume SOULAYRES			X				
	Chef d'établissement adjoint	Marie-Noëlle NOUAILLES	X						
	Gestionnaire	Lydie RUGGERI	X						
	CPE	Roseline BIDAN	X			Marie-Claude MICHELENA			
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Lydie TOISON				Bernard KSAZ			
		Camille BONNE			X	Chantal DEJEAN DUPEBE			
		Isabelle CASTERA				Charline DUMONT			
	Commune siège	Jean FALCO				Philippe BARON			
	Personnalité qualifiée	J.Michel PEYRUSSE			X				
Total	3 /8								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Jessica ARPAJOU	X			Olivier BRUCHET	X		
		Sébastien SALVY	X			Marisol CLAMOUR	X		
		Pauline DUCES	X			Guillaume BOIRIE			
		Lisa GUENEN				Aurélia DOREZ			
		Christophe ADER				Céline LARROCHE	X		
		Rémi POQUES			X				
	Personnels atoss	Carole GUIGNARD	X			Christophe SADOWY			
Didier ESSER	X			Gilles CLAUDE					
Total	8 /8								

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Cyrille PARRA	X			Perrine YORK			
		Alexandra CAUBET	X			Marion LASSERRE			
		Christine SAUX	X			Emmanuelle RAMOUNET			
		Mélanie ALLAMEL	X			Samia EL BOUAMRI			
		Stéphanie PESTEL				Nathalie PASCAUD			
		Mélanie DAMIOT GIAVARINI	X			Christine LAPORTE	X		
	Elèves	Lily François Bonnafeous			X	Simon LABORIE	X		
		Noélie RAETZ			X	Luka GUINOT			X

Total

7 / 8

Total**18****Désignation du secrétaire de séance :***Madame BIDAN Roseline***1 Approbation du PV du CA du 10.11.2022**

Vote : Pour 16 Contre Abstention :

Convention AFCC Occitanie « éducation affective et sexuelle niveau 3^{ème}

Arrivée de Mme Guignard Carole représentante des personnels Atos

Vote : Pour 17 Contre Abstention :

Convention mise à disposition de l'exposition : tous migrants

Vote : Pour 17 Contre Abstention :

Arrivée de Mme Laporte, représentante de parents d'élèves

Projet : Voyage vélo du 18 au 21 avril 2023 voyage autour du gers : 44 élèves de 3C & 3D, 7 accompagnateurs. 3512,04€ soit par élève : 53,80€ et 69,30€ par accompagnateurs. Cette différence correspond au service de restauration les élèves paient 3,50€ et les accompagnateurs 6,32€. Question : la forme physique des élèves qui partent à vélo ? Il y aura des séances de préparation pour les élèves en amont de ce voyage .

Vote : Pour 18 Contre Abstention :

Information : Le voyage en Provence n'affiche pas complet : 41 élèves classes concernées : 3 A D E, effectif pour le voyage 58. Des moyens de glisser d'un voyage à l'autre. Si les élèves qui ne vont pas au voyage doivent venir au collège. A voir à qui on l'ouvre ? Projet pédagogique 3^{ème} A B D E, critères choix à définir.

Prévoir une réunion avec les parents d'élèves. Pourquoi pas aux 4^{ème}, car pédagogiquement sont concernés ?

Appel à une subvention de 460€ du Conseil Départemental pour la découverte du Patrimoine Gersois.

Est-ce que « Territoire & Numérique » rentre dans une classe à projet d'action culturelle, la chorale : à vérifier, si des subventions existent-elles seront demandées.

Don FSE : 5€ par nuitée et par élève

Vote : Pour 18 Contre Abstention

2-1 Budget 2023

L'année dernière, le collège disposait de 93 jours de fonds de réserves. L'aide annuelle du département est attribuée en fonction des fonds de réserve : plus ils sont importants plus la dotation est diminuée.

Lorsque le collège fait des investissements importants comme la laverie ou l'achat d'un équipement coûteux, il fait appel à une aide du département. Cette aide est calculée en fonction des fonds de réserves disponibles au moment de la demande. Plus les fonds de réserves sont bas au moment de la demande d'investissement, plus l'aide est importante. Le remplacement de la laverie est indispensable pour des raisons de vétusté et de sécurité.

Les parents rappellent que la machine à plateaux a été présentée pour attraper les gens qui ne paient pas. La demande d'équipement pour cette machine sera étudiée en fonction du bilan annuel de fonctionnement expérimental qui sera présenté lors d'un futur CA. Si l'achat est confirmé, il faudra le faire en regardant les fonds de réserve pour obtenir une aide la plus favorable possible (financement à cent pour cent si les fonds sont inférieurs à 45 jours par exemple).

Les arbitrages pour des équipements lourds sont réalisés en accord avec le département dans le cadre d'un dialogue de gestion avec la Direction.

Concernant le service de restauration, M. Esser indique que l'objectif est d'atteindre le niveau 3 de la charte qualité mise en place dans le Gers.

Le 100% bio demeure trop difficile à atteindre pour des raisons de charge de travail mais aussi de localisation des fournisseurs potentiels. Changement de fournisseurs des produits d'entretien en cuisine.

Des produits détergents labélisés ecocert à partir de janvier.

Objectif : 60% de bio et de local pour 2025

Incompréhension sur le paiement des dernières factures par les parents : la procédure a été donnée au gestionnaire la semaine dernière. Des ajustements vont être réalisés en raison du dispositif de repas à 1 euro.

Taux à voter sur la base de ceux indiqués par les documents du conseil départemental.

Le budget présenté affiche quelques différences d'imputations de lignes budgétaires par rapport aux années précédentes. Chaque gestionnaire adapte sa manière de le présenter. Les subventions non utilisées en 2022 seront reportées en 2023.

Palette papier : un minimum en réserve car on veut trouver du papier meilleur marché, une palette a été commandée à un tarif préférentiel.

Vote : Pour 18 Contre Abstention

Tarifs (cf document)

Vote : Pour 18 Contre Abstention

Rattachement du collège Carnot au groupement d'achat d'électricité du département :

Les contrats d'électricité n'ont pas été renouvelés en temps et en heure, le département a fait la proposition de rattacher les contrats au département pour l'achat de fournitures d'électricité en raison du coût exorbitant des propositions de nouveau contrat de la part des fournisseurs.

Le collège pourra faire le choix de conserver cette formule à l'échéance du contrat ou de redevenir autonome.

Vote : Pour 18 Contre Abstention

2-2 Fonds sociaux

Vote : Pour 18 Contre Absention :

2-3 Autorisation de vendre :

Ferraille
 Carte cantine
 Livres non rendus ou perdus
 Clés perdues

Vote : Pour 18 Contre Abstention

2-4 DBM

Vote : Pour Contre Abstention

2-5 État annuel des immobilisations et amortissements

Vote : Pour Contre Abstention

IV - Questions des représentants de parents d'élèves et des enseignants

Devoirs faits : Peu de créneaux devoirs faits proposés cette année. Pourquoi ? Est-ce un manque de moyens, d'adultes, d'élèves ? Certains élèves n'ont pas de créneau disponible sur leur EDT. D'autres créneaux vont-ils être proposés et quand ?

Difficulté à mettre en place le dispositif dès la rentrée après la constitution des EDT. Le Dasen demande que ce dispositif soit proposé plus tôt, dès la rentrée de septembre. Pour cela, il faudra anticiper les créneaux dans la constitution des EDT 2023/2024. Pour cette année, tous les créneaux d'études peuvent être mobilisés à condition de disposer d'enseignants volontaires. Le créneau du 16h/17h pourrait également être utilisé à condition de mobiliser les élèves à rester sur le collège après les cours. Les plannings de la période 2 seront communiqués par la principale adjointe début janvier.

Travaux : Insonorisation de la cantine, des salles de classes ? protocole d'ouverture et de fermeture des portes et fenêtres en particulier des couloirs ? Remplacement des filets des terrains du bas ?

La Direction a rencontré le département au sujet des futurs travaux dans le collège : l'insonorisation du self et de la salle ULIS est programmée. Le travail d'égagement des haies a été réalisé et la pose des filets va donc pouvoir être mise en œuvre en 2023. Maîtrise d'œuvre à venir pour étudier l'accessibilité, la mise en place de la nouvelle laverie, la sécurité extérieure (pose de visiophone) ainsi qu'un diagnostic énergétique global.

Fin de séance à : 19h